



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

**Sous-comité des droits internationaux de la
personne du Comité permanent des affaires
étrangères et du développement international**

SDIR • NUMÉRO 131 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 29 novembre 2018

—
Présidente

Mme Anita Vandenbeld

Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 29 novembre 2018

• (1305)

[Traduction]

La présidente (Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.)): Bonjour et bienvenue à tous.

Nous entamons notre deuxième réunion dans le cadre de notre étude sur la situation actuelle des droits de la personne du peuple rohingya au Myanmar.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à nos témoins. D'Inter Pares, nous accueillons trois directrices de programme: Rebecca Wolsak, Samantha McGavin et Nikki Richard. Du Burma Human Rights Network, nous recevons Kyaw Win, par téléconférence. Il nous parlera depuis Genève, en Suisse.

J'aimerais commencer par M. Win, qui témoigne par téléconférence.

Vous avez 10 minutes pour prononcer vos remarques liminaires. La parole est à vous, monsieur Win.

M. Kyaw Win (directeur exécutif, Burma Human Rights Network): Merci beaucoup, madame, de me donner la chance de prendre la parole ici aujourd'hui.

Bonjour et merci à toutes les personnes présentes.

J'aimerais d'abord me présenter. Je suis le directeur exécutif et le fondateur du Burma Human Rights Network. Nous sommes basés à Londres et nous avons des activités à la grandeur du Myanmar. Nous avons plus de 30 collaborateurs dans ce pays qui recueillent des preuves et enquêtent sur les violations des droits de la personne partout au Myanmar. Nous nous attachons surtout aux droits des minorités, à la liberté de religion, notamment à la persécution des minorités rohingya et musulmane dans ce pays.

Comme vous le savez, la question rohingya ne date pas d'hier. Au Myanmar, nous avons toujours subi des discriminations de toutes sortes — notamment des préjudices et de la persécution fondés sur la religion.

Je vais aborder directement l'opération militaire de 2007 dans le nord de l'État de Rakhine. Avant le début des tensions, il y avait déjà eu des tentatives à certains endroits que nous surveillions depuis l'an dernier, depuis mars et mai 2017, pendant ces périodes. Nous avons eu tellement de comptes rendus de meurtres dans cette région, d'hommes masqués qui sont venus dans les villages la nuit pour commettre des assassinats. Même aujourd'hui, personne ne peut clairement identifier les auteurs de ces crimes odieux.

Cependant, cette tuerie a eu pour effet de semer la peur. Depuis, par la suite, on a observé un changement de ton dans les médias; ils ont commencé à parler de la question à la grandeur du Myanmar.

Les tensions dans le nord de l'État de Rakhine se sont intensifiées considérablement avant le 25 août, avec le meurtre non élucidé d'un homme de la région et la décapitation d'un Rohingya qui semblait être un règlement de comptes. Le nord de l'État de Rakhine a ensuite été le théâtre d'arrestations à grande échelle, de couvre-feux, de passages à tabac et d'actes de torture à l'encontre des Rohingyas.

Avant le 25 août, les Birmans avaient amené des renforts dans le nord de l'État de Rakhine, ce qui montrait qu'ils se préparaient à une campagne militaire. C'était le commencement. À partir de juin, juillet, de nombreuses réunions ont eu lieu à l'échelon communautaire à Sittwe et, fait important, le moine Wirathu, connu comme le ben Laden birman, s'est rendu à quelques reprises dans l'État de Rakhine; il y est allé fréquemment. Pendant ces deux ou trois mois, nous avons observé qu'il s'était rendu dans la région à deux ou trois occasions. Des indicateurs clés montrent que quelque chose se tramait. Nous avons commencé à suivre la situation de près. Nous avons dégagé de nombreux éléments qui indiquaient qu'il s'agissait d'une opération militaire planifiée.

On a rapporté que l'armée birmane s'était attachée à attaquer les villages et les civils au lieu de poursuivre l'ARSA dans les montagnes et les contreforts où... C'est précisément ce qui s'est produit le 25 août. Avant le fait, on a fait venir des unités militaires, les 33^e et 99^e, qui ont commencé à se positionner à Maungdaw, Buthidaung, Rathedaung et ces secteurs, et dans la partie méridionale du canton de Maungdaw.

En fait, la nuit où l'attaque est survenue, j'étais en communication avec les membres de notre équipe à qui je m'en remettais pour avoir des nouvelles. Les jeunes, ceux qui attaquaient ces camps sans armes... C'étaient les jeunes et les personnes désespérées qui attaquaient ces camps — la force de sécurité.

Cependant, cela demeure très louche. Quels étaient les endroits qu'ils ont attaqués? On n'a toujours aucune preuve claire. Même le gouvernement birman était incapable de nous répondre.

L'armée birmane se serait attachée à attaquer les villages et les civils au lieu de poursuivre l'ARSA. En fait, elle a attaqué ces jeunes, et l'ARSA fait aussi valoir qu'ils ont attaqué ces villages, mais un point que je n'arrive pas à éclaircir même aujourd'hui est le rôle du véritable ARSA puisqu'il s'agit de villageois. Ce sont aussi des jeunes gens au désespoir et un peu confus. Une des théories est que les jeunes ont été induits en erreur, une autre, que ce sont les membres de l'ARSA qui les induisent en erreur.

J'aimerais ajouter que lors d'une attaque militaire en 2016, l'ARSA avait déjà une idée des conséquences s'ils les attaquaient. Cette année-là, lorsque l'attaque de l'ARSA s'est produite, l'armée a pris des mesures de représailles à l'encontre des villages et des civils. L'armée birmane a constamment ciblé ses attaques dans cette direction. C'est très important et très pertinent dans le contexte de ce qui est maintenant une affaire d'expulsion devant la CPI. Nous avons mené les travaux de recherche et posé des questions aux personnes qui ont fait face à des atrocités militaires ou les ont subies dans le nord de l'État de Rakhine pendant les opérations militaires.

L'armée a mené l'attaque en se dirigeant vers le Bangladesh. Elle est montée du sud-ouest, du côté sud-est, et a ensuite poussé la population vers le côté septentrional pour la conduire au Bangladesh. L'armée birmane a constamment lancé ses attaques de façon à faire fuir les civils au Bangladesh dans le cadre de ce qui ne pourrait être qu'une tentative de les expulser du pays.

Divers villageois ont tenu des réunions dans lesquelles les autorités de l'administration locale ou de l'armée leur ont dit de rester en place, et ils ont ensuite été attaqués et tués le lendemain. Ce fut le cas, notamment, à Tula Toli, où les autorités ont induit les villageois en erreur pour les prendre au piège et commettre les massacres.

Après la campagne militaire, les civils rohingyas ont continué de fuir en raison des restrictions relatives à l'aide humanitaire et aux déplacements et les pénuries de nourriture, qui équivalent à des meurtres sans arme à feu. Les politiques officielles ont continué à forcer les Rohingyas à fuir le pays, mais les médias y ont accordé moins d'attention puisque ces fuites n'étaient pas motivées par une opération militaire. Elle se poursuit en silence à ce jour.

On tenait des discussions sur le rapatriement des Rohingyas alors qu'ils fuyaient toujours le pays en raison des conditions invivables. La communauté internationale ne s'est pas penchée sur cette question lorsqu'elle a parlé du retour des Rohingyas en leur nom. Lorsque nous en parlons, nous devons savoir qu'il s'agit de personnes qui ont survécu à un génocide, de gens traumatisés, qui ont vécu une expérience atroce. Elles ont dû partir. Il leur est impossible de retourner chez elle sans protection, sans garantie de sécurité.

De nombreux rapports ont été transmis au Burma Human Rights Network, notre organisation, et à nos équipes sur le terrain concernant des Rohingyas restés dans le nord de l'État de Rakhine accusés, sans preuve, de faire partie de l'ARSA. Ce sont les autorités qui restent dans le nord de l'État qui les accusent et font de l'extorsion. Ils libèrent les accusés contre des pots-de-vins à la police ou des sommes d'argent aux militaires. C'est une façon de soutirer de l'argent à ces gens.

Les Rohingyas qui vivent en régions rurales ou éloignées à l'extérieur de Buthidaung ont dit recevoir peu d'aide ou n'en recevoir aucune. Ceux qui vivent dans le nord de l'État de Rakhine se plaignent toujours de ne pas avoir d'accès adéquat à des médicaments de survie pour des maladies graves comme l'hépatite. Il y a quelques personnes... et les symptômes commencent maintenant à se répandre de plus en plus.

On a aussi rapporté que sept Rohingyas avaient fui au Bangladesh afin de se procurer des médicaments pour des problèmes de santé graves et qu'ils avaient ensuite été arrêtés à la frontière en tentant de rentrer chez eux. Les Rohingyas qui vivent à la frontière du Bangladesh se plaignent du manque d'accès à une quelconque aide, étant donné que le Myanmar les a découragés de...

● (1310)

La présidente: Monsieur Win, pourriez-vous conclure vos remarques? Vos 10 minutes sont déjà écoulées.

● (1315)

M. Kyaw Win: Bien sûr.

J'aimerais dire rapidement qu'on a commis un crime atroce dans le nord de l'État de Rakhine, dans des villages comme Tula Toli et Chut Pyin, et le massacre s'est poursuivi.

Le problème est que le génocide n'est pas terminé. On tue sans armes, sans opération militaire. On continue en restreignant l'aide humanitaire tout en permettant à 120 000 personnes de rester dans des camps de réfugiés. La situation ne s'améliore pas.

Dans ce cas, la communauté internationale [*difficultés techniques*] doit exiger une reddition de comptes et exercer des pressions accrues au Myanmar de même que lui imposer des sanctions économiques.

Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup pour votre témoignage.

La parole est maintenant à Rebecca Wolsak pour 10 minutes.

Mme Rebecca Wolsak (directrice de programme, Inter Pares): Merci et bon après-midi.

Inter Pares est une organisation qui oeuvre en faveur de la justice sociale. Nous avons commencé à travailler avec des gens du Myanmar en 1991. Nous bénéficions d'un soutien appréciable de la part d'Affaires mondiales Canada pour notre programme d'aide au Myanmar.

Mes collègues Nikki Richard et Samantha McGavin m'accompagnent aujourd'hui. Nous étions toutes les trois au Myanmar dernièrement. Nous serons ravies de répondre à vos questions.

J'aimerais commencer par lire l'extrait d'un rapport qui décrit l'expérience d'une famille de cinq personnes, dont le village avait été forcé à déménager par l'armée birmane. La famille s'était arrêtée pour se reposer lorsque les soldats l'ont croisée.

Les soldats ont attaché le père, l'ont suspendu à la poutre de la hutte avec la corde et ont allumé sous ses pieds un feu sur lequel ils l'ont fait rôtir. Ils ont ensuite violé collectivement l'adolescente avant de la tuer. Quelques jours plus tard, son père est décédé après avoir subi de douloureux actes de torture. Traumatisée d'avoir été témoin des sévices infligés à son mari et du viol et du meurtre de sa fille, la mère est devenue instable mentalement.

Je pense que vous avez entendu bien des histoires d'horreur semblables au cours de la dernière année. Elles sont difficiles à entendre. Le rapport que je viens de lire est intitulé *License to Rape*, soit « Permis de violer » — il a été publié il y a 16 ans. Il décrit 173 cas de viol et d'autres formes de violences sexuelles qu'ont subi 625 filles et femmes aux mains des soldats de l'armée du Myanmar dans l'État shan entre 1996 et 2001.

J'ai repensé récemment à ce que m'avait confié une femme rohingya avec laquelle nous travaillons. Elle a dit avoir lu ce rapport avec un mélange d'horreur et de solidarité et qu'elle avait l'impression de lire l'histoire de son peuple.

Le Myanmar est un pays très diversifié où seulement 60 % des gens s'identifient comme Birmans et 40 % se disent être d'origine « ethnique ». L'armée birmane participe à un projet d'édification de la nation depuis le premier coup d'État en 1962 pour concrétiser la vision d'une nation avec une seule ethnicité et religion.

Je crois que bien des gens vous ont parlé de la situation actuelle des Rohingyas, alors aujourd'hui, j'aimerais insister sur deux choses: la première, dire très clairement que ce qui arrive aux Rohingyas s'inscrit dans un schéma national vieux de plusieurs décennies et, la seconde, formuler des recommandations de mesures concrètes que peut prendre le Canada.

Pour ce qui est du contexte plus général, j'aurais pu vous lire un extrait d'un des nombreux rapports semblables sur l'utilisation systématique du viol comme arme de guerre par l'armée birmane. Ces rapports ont été rédigés par des femmes de diverses origines ethniques. Il existe aussi des rapports sur les mégaprojets de développement ainsi que la militarisation et les violations des droits de la personne qui en découlent, des comptes rendus de graves restrictions de la liberté de religion et de presse, ainsi que des rapports sur l'expulsion des gens. La liste s'allonge.

Si nous ne nous concentrons que sur les Rohingyas, nous ne voyons pas les schémas de pouvoir militarisé, d'assimilation ethnique et de contrôle territorial centralisé. Nous courons aussi le risque de miner nos propres bonnes intentions. Le gouvernement du Myanmar et les leaders religieux promeuvent une idéologie anti-Rohingyas et anti-musulmans depuis des décennies. Un de nos partenaires a récemment dressé une carte de la portée de Ma Ba Tha, groupe qui mobilise les gens et encourage la suprématie bouddhiste et les idéaux anti-musulmans. Ce mouvement se trouve dans chaque partie du pays et a construit une machine à propagande aux proportions ahurissantes.

Lorsque des acteurs internationaux comme le gouvernement du Canada affectent leurs ressources aux Rohingyas, ils risquent de miner leur propre crédibilité dans le pays, ce qui aiguiserait une fois de plus le ressentiment à l'encontre des Rohingyas sans aborder les causes profondes du problème. Le traitement des Rohingyas a été extrême, mais nous savons aussi qu'il y a des preuves crédibles de crimes contre l'humanité dans bien d'autres parties du pays. Le Canada doit privilégier une approche globale à l'égard de la crise rohingya.

Nous avons des suggestions de mesures que le Canada peut prendre.

● (1320)

Le Canada siège au conseil du Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés en plus d'être un important bailleur de fonds. Le HCR des Nations unies doit arrêter de participer au processus de rapatriement au Bangladesh. Son personnel, qui a joué un rôle primordial dans le processus, a fait remarquer, à juste titre, que les conditions nécessaires à un retour sécuritaire, volontaire et digne ne

sont pas encore réunies. Cependant, il a aussi convenu d'évaluer la nature volontaire des retours potentiels. Ce processus en tant que tel a suscité énormément d'anxiété. Des gens se sont suicidés et d'autres ont fui les camps, terrorisés. Les Rohingyas demandent aux casques bleus de l'ONU de les protéger au Myanmar, mais ils ont besoin, pour ce faire, d'obtenir l'approbation du Conseil de sécurité de l'ONU et celle du pays hôte. Nous savons qu'ils n'obtiendront ni l'une ni l'autre, mais nous voulions que vous entendiez cette demande des Rohingyas, car elle illustre tant l'intensité de leur peur que leur désir de rentrer chez eux. Avant de s'engager dans un processus de retour, les Rohingyas ont besoin d'avoir une garantie de citoyenneté et de respect de leurs droits, y compris leur droit à la liberté de mouvement.

Le HCR des Nations unies a aussi décidé que l'État chin est maintenant sécuritaire, malgré des comptes rendus de violations des droits de la personne solidement documentés, en particulier concernant la liberté de religion et le conflit en cours. Le HCR des Nations unies a commencé à révoquer les mesures de protection accordées aux réfugiés chin, et cela aussi doit cesser.

Au chapitre de la responsabilité internationale, nous félicitons le Canada pour avoir milité en faveur du renvoi du dossier du Myanmar devant la Cour pénale internationale. On ignore s'il vise uniquement l'État arakan. Nous croyons que le Canada devrait encourager un renvoi à la CPI qui porte explicitement sur les crimes commis dans de multiples États. Nous aimerions aussi qu'il renvoie le dossier du Myanmar devant la Cour internationale de justice pour avoir enfreint la Convention sur le génocide.

Nous aimerions qu'on procède à un examen complet de notre relation avec le Myanmar, semblable à celui que le Royaume-Uni vient de mener à bien. La rubrique « Relations entre le Canada et le Myanmar » sur le site Web d'Affaires mondiales aborde un certain nombre de questions qui nécessitent un examen. Par exemple, le processus de paix du Myanmar est désorganisé. Dans son examen récent, le Royaume-Uni a fait la remarque suivante: « Nous pensons qu'il est très probable que le processus ne soit qu'une simple façade pour l'armée birmane ». Affaires mondiales indique que le Canada appuie fortement le processus de paix national. Le Canada devrait se demander s'il convient d'investir dans ce processus.

Le Canada a imposé des sanctions individuelles ainsi qu'un embargo sur les armes. Bien que nous ne soyons pas des expertes en la matière, nous croyons qu'il faudrait envisager des sanctions plus vastes. Le général à la tête de l'armée du Myanmar devrait être ajouté à la liste courte des personnes visées par les sanctions du Canada. La liste devrait être allongée pour cibler tous les autres représentants du gouvernement et de l'armée impliqués dans des crimes contre l'humanité au Myanmar.

Les projets de développement des ressources naturelles au Myanmar vont de pair avec les violations des droits et la militarisation. Nombre de nos partenaires ont demandé un moratoire sur ces projets. Le Canada devrait chercher des façons d'appuyer ces demandes. Une manière de procéder sera en imposant des sanctions dans ce secteur.

Sur son site Web, Affaires mondiales encourage le commerce avec le Myanmar et fait remarquer qu'en 2015, le Canada a rétabli le tarif de préférence général et le tarif des pays les moins développés pour ce pays. Cette mesure devrait faire l'objet d'un examen.

L'embargo actuel sur les armes ne semble pas interdire l'entraînement des militaires birmanes. Ce qui est peut-être plus alarmant encore, c'est qu'à la rubrique « Coopération en matière de sécurité », Affaires mondiales affirme que le Myanmar reçoit un appui au renforcement des capacités pour ses efforts dans la lutte contre le terrorisme et ses activités d'application de la loi. Le gouvernement d'Aung San Suu Kyi et les autorités militaires ont souvent qualifié de terroristes les organisations ethniques. À titre d'exemple, l'attaque de 2017 contre les Rohingyas a été illustrée comme un effort de lutte contre le terrorisme. Notre but n'est pas de sauter aux conclusions en ce qui concerne le soutien du Canada, mais nous pensons qu'il faut en tenir compte dans le cadre d'un examen complet.

Merci.

• (1325)

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux questions. M. Sweet a la parole pour sept minutes.

M. David Sweet (Flamborough—Glanbrook, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente, et merci aux témoins.

Monsieur Win, vous avez mentionné que le génocide se poursuit. Je me rappelle des mesures qui ont été prises à l'époque du génocide en Bosnie. Vous qui avez été sur place, pourquoi selon vous la communauté internationale se montre-t-elle réticente à lancer une opération de protection comme celle qu'on a lancée pour protéger le peuple bosniaque?

M. Kyaw Win: Si je peux me permettre, comme le génocide se poursuit, en particulier en ce qui concerne les Rohingyas, ils sont maintenant moins de 500 000 dans l'État de Rakhine, mais ils sont environ 120 000 dans le canton de Sittwe, et ils se trouvent dans le camp de personnes déplacées près de Sittwe.

Il y a quelques jours, soit le 25, la marine birmane a arraisonné un navire dans le sud de la Birmanie. À bord se trouvaient 93 personnes, 60 adultes et 33 enfants, qui fuyaient vers la Malaisie. Ils seront renvoyés à Sittwe, et on leur remettra une carte de vérification de la nationalité. Sur la carte, il est indiqué que la personne n'est pas un citoyen de la Birmanie, ce qui veut dire qu'on les considère maintenant comme des étrangers. C'est ainsi que les autorités procèdent. Le gouvernement de la Birmanie piège les Rohingyas, il supprime leur citoyenneté et en fait des étrangers. On les regroupe de plus en plus dans un seul endroit. On parle même de placer les rapatriés dans un camp qui ressemble à un camp de concentration, et personne ne sait combien de temps ils y resteront.

L'avenir est totalement incertain, et ceux qui sont actuellement dans l'État de Rakhine se retrouvent dans la même situation qu'auparavant. Ils ne peuvent se déplacer librement. Ils ne peuvent pas se marier, et qui plus est, ils doivent faire une demande, et cela prend deux ans. On leur interdit d'avoir plus de deux enfants, et on restreint encore leurs déplacements, de même que leur accès aux médicaments, aux soins de santé et à l'éducation. Toutes les formes d'oppression sont encore en place, les forçant ainsi à fuir la Birmanie, à fuir toutes ces atrocités. Le génocide ne se limite pas aux massacres; on réduit aussi leur nombre graduellement. C'est ainsi qu'on décrit la situation.

Par ailleurs, le génocide, comme on l'appelle, des Rohingyas auquel on est confronté ne se limite plus maintenant aux seuls Rohingyas. Il s'étend à d'autres groupes musulmans dans d'autres régions de la Birmanie. Si je puis me permettre, un groupe de musulmans se trouve maintenant en Thaïlande. Ils sont originaires de

la Birmanie. Ce sont maintenant des apatrides, en raison de la politique sur la citoyenneté de la Birmanie. Nous avons rédigé un rapport le 26 juin de la Thaïlande. Ils sont maintenant des milliers de familles à vivre à Bangkok, dans ce pays.

La position...

M. David Sweet: Monsieur Win, mon temps de parole est compté. J'aimerais donner à Mme Wolsak la chance de répondre à la question, à savoir pourquoi la communauté internationale n'a pas réagi de manière plus agressive.

Avez-vous...?

Mme Samantha McGavin (directrice de programme, Inter Pares): Nous pouvons émettre des hypothèses sur les intérêts géopolitiques en jeu. Il est à peu près certain que le Conseil de sécurité des Nations unies n'autorisera pas l'envoi d'une mission de maintien de la paix en raison de l'opposition de la Chine et de la Russie. Nous savons qu'ils ont même tenté d'empêcher le responsable de la mission d'enquête sur le Myanmar de présenter ses conclusions, et il a fallu voter malgré les objections de ces deux pays.

Dans le nord de l'État d'Arakan, il y a beaucoup de ressources naturelles, et beaucoup de pays y ont des intérêts particuliers. C'est un autre élément — sans vouloir prétendre que cela devrait faire partie de la réflexion du Canada —, mais comme le Canada n'a pas d'intérêts géopolitiques commerciaux dans la région, c'est une autre raison pourquoi il est très bien placé. Le Canada est en outre un pays qui a démontré sa détermination à défendre les droits de la personne, et nous croyons que cela crée une occasion unique.

• (1330)

M. David Sweet: D'accord. Je veux combiner deux idées.

M. Win disait que le génocide s'étend. Il y a quatre ou cinq ans, je crois, nous examinions déjà la situation des chrétiens qui se trouvaient dans l'État d'Arakan, alors il s'étend depuis longtemps. Parmi les 135 groupes ethniques que compte la Birmanie, y en a-t-il d'autres qui sont aussi persécutés et subissent autant de discrimination que les Rohingyas?

Mme Rebecca Wolsak: Je peux intervenir simplement pour mentionner que je suis très mal à l'aise avec l'idée de comparer les atrocités que subissent les divers groupes ethniques, mais si je devais me prononcer, et je l'ai fait dans le passé, je dirais que les Rohingyas sont un exemple extrême.

M. David Sweet: Je pense tout d'abord que l'une des grandes différences — et c'est mon interprétation après des années passées à examiner la situation — tient au fait qu'il s'agit d'un peuple qui ne s'est jamais armé pour se défendre. Les gens ont toujours tenté d'emprunter la voie de la paix, si bien qu'ils demeurent des cibles faciles pour le gouvernement birman, et bien sûr, pour les autres groupes que le gouvernement manipule pour les persécuter.

Au sujet des initiatives que le Canada peut entreprendre, vous avez parlé de revoir notre approche. Que vouliez-vous dire d'autre lorsque vous avez parlé d'une « approche globale »? Est-ce parce que tous les groupes sont la cible de l'armée birmane, ou y avait-il autre chose?

Mme Rebecca Wolsak: Je voulais parler principalement du fait qu'on observe ces mêmes comportements — l'oppression des Rohingyas — dans tout le pays, et ce, depuis des décennies. Il faut examiner la situation globale et s'arrêter au projet fondamental du gouvernement et de l'armée qui est de créer une nation. La Birmanie n'a jamais vraiment été une nation.

Si on s'arrête uniquement à la situation des Rohingyas, on n'a pas une vue d'ensemble du conflit, ou du fait que divers groupes ethniques cherchent également à obtenir le droit à l'autodétermination.

La présidente: Merci.

Je suis désolée, mais le temps est écoulé. On pourra revenir sur le sujet dans le cadre d'autres questions.

Monsieur Fragiskatos, c'est à votre tour et vous avez sept minutes.

M. Peter Fragiskatos (London-Centre-Nord, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie tous nos témoins de comparaître aujourd'hui, et je les remercie du travail difficile, mais essentiel, qu'ils effectuent.

Je veux tout d'abord poser une question à Inter Pares. En avril 2016, le gouvernement du Canada s'est engagé à verser jusqu'à 18,5 millions de dollars à votre organisme pour mettre en oeuvre un programme jusqu'en 2020 — je lis ce qui était indiqué — pour favoriser l'établissement d'une démocratie inclusive au Myanmar. Dans le cadre de ce programme, on prévoit joindre 320 000 personnes au Myanmar et 110 000 réfugiés qui se trouvent dans d'autres pays.

Compte tenu de la situation actuelle, êtes-vous encore à même de mener à bien ce programme?

Mme Rebecca Wolsak: Certainement.

M. Peter Fragiskatos: Quelle est la situation pour votre organisation? Vous faites, de toute évidence, un travail crucial et indispensable sur le terrain. Je suis heureux que le gouvernement se soit engagé à verser ces fonds à votre organisation. Compte tenu de ce qui se passe au Myanmar et dans la région avoisinante, je présume que c'est très difficile de le faire, mais vous dites que ce n'est pas impossible.

Mme Rebecca Wolsak: Ce n'est pas impossible pour nous et pour le travail que nous faisons. Nous travaillons avec des organismes communautaires qui sont habitués à travailler dans des situations extrêmement difficiles. Nous bonifions ce travail depuis de nombreuses années.

À une certaine étape de l'élaboration du programme dont vous parlez, nous avons examiné divers scénarios, soit ce qui se passerait en situation de paix totale, ou de paix contestée, ou de guerre ouverte, et la façon d'adapter notre programme en conséquence. Nous avons envisagé tous ces scénarios. Nous avons vu qu'il était pertinent de poursuivre nos efforts dans toutes ces situations. Nous avons veillé à mettre en place un programme souple et polyvalent.

M. Peter Fragiskatos: Aux fins du compte rendu, madame la présidente, le travail consiste principalement — et corrigez-moi si j'ai tort — à améliorer les pratiques de gouvernance démocratique, à améliorer la décentralisation de la gouvernance et des services dans les régions où les groupes ethniques minoritaires sont en majorité, et à accroître la participation des communautés marginalisées et touchées par les conflits dans le développement local.

À ce sujet — et encore une fois, je m'adresse à Inter Pares —, je sais que votre organisation se concentre surtout sur les relations interethniques et sur les répercussions très négatives que les conflits ont sur ces relations. Compte tenu de tout ce qui s'est passé au cours des dernières années et de tout ce qui se passe à l'heure actuelle, à quel point êtes-vous inquiets de l'avenir du Myanmar et des relations, en particulier, entre la majorité bouddhiste et tous les autres groupes minoritaires religieux et ethniques — pas seulement les Rohingyas mais aussi les Karens, et les autres? En disant « et les

autres », je ne veux pas me montrer insensible, mais il y a tellement de groupes ethniques dans le pays. C'est une société très diversifiée.

Est-ce que la situation entre les divers groupes ethniques ne pourra qu'empirer à l'avenir?

• (1335)

Mme Samantha McGavin: Je pense que nous avons fait des gains incroyables au cours des 15 à 20 dernières années au chapitre de la solidarité interethnique et de la création de coalitions, puisque les gens de différents horizons ont été nombreux à se regrouper pour discuter de divers sujets ou pour mener des campagnes, et cela se poursuit. Je pense que ce qui est le plus marquant — et Kyaw Win peut aussi vous en parler —, c'est l'incroyable effet que cela a eu pour apaiser le sentiment anti-musulman qui croissait depuis des décennies.

Nous constatons que de nombreux organismes ont réussi à renverser la vapeur, malgré le climat empoisonné qui sévit. Des organismes d'autres groupes ethniques se montrent solidaires des Rohingyas et de leurs organismes. La route est longue pour parvenir à une harmonie intercommunautaire, sur la question musulmane en particulier, étant donné toute la propagande dont ils font l'objet.

M. Peter Fragiskatos: Je vais poser une dernière question rapide, si vous me le permettez.

De toute évidence, la situation au Myanmar est plus que difficile. Je lis le rapport que nos grands analystes ont bien voulu préparer et, au sujet du rapatriement, j'apprends que les Rohingyas qui reviennent n'ont pas de villages où ils peuvent aller, et que leurs cultures et leur bétail ont été pillés.

Des témoins que nous avons entendus précédemment ont dit qu'ils craignaient que les Rohingyas qui revenaient au Myanmar soient envoyés dans des « camps de concentration », un peu comme ce qui est arrivé aux quelque 127 000 Rohingyas qui ont été déplacés depuis 2012.

En prenant tout cela en considération — et je m'adresse à n'importe qui d'Inter Pares qui voudra bien répondre et à M. Win —, la communauté internationale ne devrait-elle pas plutôt se concentrer sur l'appui au Bangladesh, sur les efforts visant à apporter un peu de dignité aux réfugiés qui sont sur le terrain, là-bas?

Un article d'opinion publié dans l'ancien journal *Manchester Guardian* il y a quelques semaines disait exactement cela, et c'est une question que j'ai déjà soulevée en comité.

J'aimerais entendre votre point de vue. En fait, je vais peut-être m'adresser d'abord à M. Win, puis à Inter Pares.

M. Kyaw Win: Selon nous, il est extrêmement important de continuer à soutenir le gouvernement du Bangladesh et la population sur le terrain. Pour cette population énorme qui est confinée à un espace très restreint, il est extrêmement difficile de recevoir une aide humanitaire adéquate et soutenue. Il y a beaucoup de problèmes: des problèmes sociaux, d'hygiène, de soins de santé, d'éducation. Il y a plusieurs choses dont nous devons tenir compte. Ils souffrent. Ils sont traumatisés. Ils ont aussi beaucoup de problèmes en leur sein.

Dans la mesure du possible, les efforts de la communauté internationale devraient viser à soutenir le gouvernement du Bangladesh et à faire en sorte que l'aide parvienne aux populations.

Il y a aussi une autre chose très importante que j'aimerais souligner ici. Je suis à Genève en ce moment. Nous plaidons en faveur du financement du nouveau mécanisme, le Mécanisme international, impartial et indépendant. Il est aussi très important de chercher à ce que ce nouvel instrument reçoive un budget, comme il se doit, parce que l'absence d'obligation redditionnelle va mettre en danger la vie de millions de personnes en Birmanie.

La présidente: Monsieur Fragiskatos, je suis désolée, mais c'est tout le temps que vous aviez.

Nous allons maintenant passer à Mme Hardcastle, pour sept minutes.

Mme Cheryl Hardcastle (Windsor—Tecumseh, NPD): Merci, madame la présidente.

J'aimerais savoir ce que chacune d'entre vous pense des observations de M. Win. J'aimerais en fait que vous reveniez sur ces observations, mais dans le contexte de certaines autres choses dont vous avez parlé.

Comme je n'ai pas énormément de temps, je ne vais pas tout répéter, mais j'aimerais que nous parlions du fait que nous n'ayons pas perçu de tendance, du fait que nous ne sommes pas intervenus, et ce, malgré ces problèmes qui existaient depuis longtemps et les rapports avec preuves graphiques qui ont été publiés à ce sujet. M. Win a dit que le ton des médias avait posé problème.

Je ne sais pas si c'est quelque chose qui pourrait nourrir une réponse différente, modifiée ou renouvelée de la communauté internationale, voire une réponse plus résolue.

J'aimerais vous entendre un peu là-dessus.

Nous pourrions commencer par vous, madame Wolsak, puis je donnerai la parole à M. Win dans une minute. Je vais d'abord laisser nos expertes ici présentes nous faire part de leurs observations.

Merci.

• (1340)

Mme Samantha McGavin: Il ne fait aucun doute que le gouvernement a encouragé un sentiment de repli à l'égard des médias internationaux. Il a nourri un certain scepticisme et il a présenté les choses comme s'il s'agissait de fausses nouvelles. Plusieurs de nos partenaires sont des médias indépendants qui font circuler des points de vue ethnocentriques et qui réalisent des reportages dans des régions dites ethniques. Or, même s'ils ont une certaine portée, cela ne touche pas l'ensemble du pays.

Ce sont des choses qu'il faut prendre en considération pour être en mesure de rejoindre les gens et de contrer cette machine très puissante qui tente de brouiller les cartes.

Mme Cheryl Hardcastle: Nikki ou Rebecca, avez-vous quelque chose à ajouter?

Qu'en est-il des médias dans les pays voisins, comme la Chine?

Mme Rebecca Wolsak: Je suis désolée, je ne connais pas vraiment les médias chinois.

Mme Cheryl Hardcastle: D'accord.

Monsieur Win, nous pourrions peut-être nous tourner vers vous et écouter ce que vous avez à nous dire sur le ton des médias et sur la façon dont cela a été un problème dans toute cette saga.

M. Kyaw Win: Si vous le voulez bien, je vais diviser mes observations en trois parties. Je vais d'abord parler des médias en Birmanie, puis des médias de la communauté internationale, et enfin des médias en Chine.

Tout d'abord, les médias en Birmanie sont l'un des principaux outils de propagande haineuse anti-musulmane. Ces médias appartiennent aux amis du régime, aux militaires et à un général. C'est l'une des grandes causes de la multiplication des problèmes que peuvent avoir les Rohingyas ainsi que les autres minorités musulmanes et d'autres minorités.

Au sein de la communauté internationale, je pense que les médias sont l'un des vecteurs importants qui permettent de rapporter avec précision ce qui se passe sur le terrain. L'un des problèmes avec ces médias, c'est qu'ils se concentrent toujours sur l'actualité. Ils sont très focalisés sur leur auditoire et sur ce que cet auditoire veut entendre.

Cela nous inquiète parce que, même si la question « normale » de l'oppression demeure, il y a toujours des meurtres et des gens qui continuent de fuir. Les gens continuent de faire l'objet de toute cette oppression. Cela ne vaut pas la peine d'être signalé dans les médias, mais c'est quelque chose de très grave. Nous sommes déjà à même de le constater. Pendant l'intervention militaire, les médias faisaient constamment des reportages sur la question des Rohingyas. Les nouvelles arrivaient de jour en jour, d'heure en heure, à chaque seconde de chaque minute.

Les Rohingyas ne font plus souvent les manchettes, mais la crise se poursuit. Sur le terrain, les problèmes sont toujours aussi nombreux, même s'il n'y a pas d'intervention militaire.

Or, les médias jouent un rôle très important pour donner un élan politique, faire monter la pression et susciter l'aval et le soutien de la communauté internationale. Nous avons besoin que les médias continuent de se concentrer sur les enjeux très importants. Même s'il n'y a pas d'intervention militaire pour le moment, il y a quand même des problèmes de taille que nous devons continuer à souligner jusqu'à ce que des solutions soient mises en place.

Mme Cheryl Hardcastle: Nous avons tenu un débat d'urgence à ce sujet. Nous avons révoqué la citoyenneté canadienne d'Aung San Suu Kyi.

Je suppose que certains diront que ces choses, sans l'action concrète dont vous parliez, sont superficielles. Cependant, pour ce qui est des médias, et plus particulièrement des médias occidentaux — et compte tenu des propos de M. Win —, disons qu'ils aident effectivement à étayer la remise d'enjeux donnés à la une des journaux et le maintien de ces enjeux dans les manchettes.

Quelles sont les mesures concrètes que nous devrions adopter en tant que pays indépendant, puis en tant que membre d'une communauté internationale et dans le cadre d'un mouvement plus vaste? Je parle de mesures qui, souhaitons-le, pourraient susciter plus d'engagement que ce qui a déjà été fait?

• (1345)

M. Kyaw Win: Je pense que les médias au Canada ont fait un travail extraordinaire, et nous leur en sommes très reconnaissants.

Bien sûr, les médias sont indépendants. Ils ont leurs propres règles et règlements, leur propre compréhension des choses et c'est ce à quoi ils souscrivent.

Si vous me le permettez, je dirais que c'est l'impulsion que les médias créent — certains problèmes, certains aspects, certains sujets brûlants qu'ils décident d'aborder —, et nous ne pouvons pas dire de façon précise de quoi il retourne ni à quel moment cela se produit. Par exemple, c'est lorsque de l'information est diffusée dans les médias, et que l'ONU, le Parlement du Canada ou le gouvernement canadien affirme quelque chose, ou qu'il y a des choses qui vont se produire sur le terrain, bref, c'est dans ce genre de moment que nous pouvons mettre ces enjeux au premier plan et les y maintenir.

Par exemple, en mars, il y aura des sessions de l'ONU sur les droits de la personne à Genève et il y sera question de la Birmanie. Toutes ces choses doivent être constamment reprises dans les médias.

Mme Cheryl Hardcastle: Inter Pares, vous avez 30 secondes.

Mme Rebecca Wolsak: Je ne sais pas si c'est le bon moment pour ajouter ceci, mais c'est un peu lié à ce que vous dites. Je tiens simplement à signaler que la communauté diplomatique et la communauté des donateurs, en particulier à Rangoon, mais aussi à l'échelle internationale, se sont montrées réticentes à parler des Rohingyas par crainte de voir la porte se refermer. Elles veulent

garder la porte ouverte. Elles veulent que la conversation se poursuive.

Je tiens simplement à souligner qu'il y a un coût énorme à cela.

La présidente: Merci beaucoup.

Je remercie nos témoins, et je remercie les membres du Comité de leurs questions.

Nous allons suspendre la séance pendant une minute pour que nous puissions passer à huis clos afin de discuter des affaires du Comité.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>